

Sainte-Thérèse, le 12 septembre 2017

Par courriel :

Objet : Demande d'accès à l'information concernant la propriété située au 520,
boulevard Saint-François, Lac-des-Écorces (lots 3 684 986 et 4 520 492)
V/réf. : 17-660

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 5 septembre dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez en annexe le document visé par votre demande. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 8 juillet 2014, 5 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez, en pièce jointe, une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
'accès aux documents

p.j. (6 pages)

RAPPORT D'INSPECTION

Centre de contrôle environnemental du Québec

Direction régionale de Montréal, de Laval, de Lanaudière et des Laurentides
Région : Laurentides

1 Identification

Date de l'inspection : 8 juillet 2014

Heure d'arrivée : h

Heure de départ : h

Inspecteur : Mélanie Dupuis

Accompagné de : S/O

N° intervention : 300881053

Type d'intervention : Inspection

N° gestion documentaire : 7610-15-01-03888-03

N° du rapport d'inspection : 401169301

N° demande : 200398663

Type de demande : Plainte à car. environnemental

But de l'inspection : Vérifier le bien-fondé de la plainte du 6 mai 2014 concernant le déversement de produits de traitement de bois dans les sols.

Lieu inspecté

Nom du lieu : Quais aluminium hautes Laurentides inc.

Nom usuel du lieu :

N° du lieu : X2150478

Type de lieu : commerce

Localisation du lieu inspecté :

Adresse du lieu : 520, Boulevard St-François
Lac-des-Écorces (Québec) J0W 1H0

Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) :

Intervenant du lieu

Nom	Fonction	Adresse postale (si différente du lieu)	No intervenant SAGO
Quais Aluminium Hautes-Laurentides inc.	exploitant	520, boulevard Saint-François Lac-des-Écorces (Québec) J0W 1H0	Y2110449

Conditions météo

Personnes rencontrées

SO

Nom	Fonction	N° de téléphone (ou autre)
Monsieur Sylvain Bourke	Président de la cie. Quais Aluminium hautes-Laurentides inc.	819-585-9988

Mode d'identification

But expliqué : oui non s. o.

Mode d'identification : verbale preuve de statut

But expliqué à/identification faite auprès de : Monsieur Sylvain Bourke

Plainte

SO

Plaignant rencontré : oui non

Photos numériques

Nombre de photos prises sur le terrain : 7

Nombre de photos annexées au rapport : 6

Toutes les photos annexées à ce rapport ont été prises par Mélanie Dupuis avec un appareil photo de type Canon A580. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.

Les photos sont conservées sur le répertoire sécurisé suivant : m

Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection et aucune n'a été modifiée.

Grilles d'inspection annexées

SO

Autres pièces annexées au rapport

SO

	Numéro	Titre
<input type="checkbox"/> Croquis		
<input type="checkbox"/> Plan		
<input checked="" type="checkbox"/> Carte		Atlas sago
<input type="checkbox"/> Autre		

2 Mise en contexte (facultatif)

☐ SO

Il s'agit d'une entreprise inconnue du ministère. Le MDDELCC ne possède aucun dossier concernant cette entreprise.

3 Description de l'inspection

À mon arrivée sur le lieu, je rencontre monsieur Sylvain Bourke, président de la cie. Présentation faite, j'informe celui-ci du but de l'inspection. Monsieur Bourke ne semble pas très suprit et m'indique que suite à la mise à pied d'un employé, celui-ci a fait différentes plaintes à divers intervenants (CSST, Ville...) concernant l'entreprise. À ma demande, Monsieur Bourke m'indique que la cie. est en opération depuis 5 ans. Elle se spécialise dans la fabrication de quai d'aluminium. Le bois utilisé pour les quais est traité directement sur place à l'intérieur d'un conteneur servant d'abri.

Monsieur Bourke m'accompagne sur le site et je constate :

- À l'intérieur du conteneur, il y a un support métallique en forme d'auge sur lequel les morceaux de bois des quais sont teints (voir photographie 4442).
- Cette auge est inclinée vers un bassin de teinture. Ce bassin métallique est de dimension 97.5cm / 21.25 cm et une hauteur de 180 cm (39" / 8"1/2 / 6'). (voir photographie 4438). Ce bassin a été installé dans une ouverture effectuée dans le plancher du conteneur afin que l'application de teinture s'effectue de façon ergonomique en raison de la hauteur. Ainsi, une partie du bassin se localise à l'extérieur du conteneur.
- Le bassin de teinture repose dans un second bassin métallique étanche (bassin de rétention). Selon l'exploitant, ce bassin de rétention possède une hauteur totale de 150cm (5') dont 120 cm est enterré sous le conteneur et 30 cm de hauteur visible dans le conteneur. Ainsi, il ne m'est pas possible de vérifier l'étanchéité du bassin de rétention. Monsieur Bourke m'indique qu'à la fin de la saison, soit à l'automne, la teinture restante est transvidée dans une chaudière pour la disposition, et les deux (2) bassins retirés et entreposés pour l'hiver. À ma demande, Monsieur Bourke confirme qu'il me transmettra des photographies de l'installation lors du démantèlement de l'automne. Selon ce dernier, le bassin de rétention est en très bonne condition et ne permet aucun écoulement dans l'environnement.
- Un total de 15 contenant de 20 Litres de teintures de marque pentox. Il s'agit d'une teinture ne contenant pas de perchloroéthylène (PCE) et pour lequel, selon monsieur Bourke, la CSST n'exige aucune protection respiratoire.
- Advenant un déversement, de l'absorbant est présent dans une chaudière à l'intérieur du conteneur.
- Je n'observe aucun indice visuel et olfactif de contamination des sols au pourtour du conteneur.
- À ma demande, monsieur Bourke m'indique que le volume de teinture utilisée annuellement varie considérablement en fonction de la demande de quai du marché.

Je prends quelques photographies et je quitte le lieu.

4 Vérification complémentaire à l'inspection (si requis)

☐ SO

À plusieurs reprises j'ai tentée de joindre le plaignant afin de l'informer des suites que le MDDELCC a donné à ce dossier mais en vain et aucun retour d'appel.

5 Conclusion

L'inspection n'a pas permis de constater de déversement de produits de traitement de bois dans les sols.

Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés

☑ SO

6 Recommandations

Ainsi, je recommande d'assurer la réception des photographies prises à l'automne lors du démantèlement des équipements dans le but de mieux documenter le dossier et classer ce dernier.

Rédigé par : Mélanie Dupuis

Signature :

Date de signature : 2014-08-21

7 Vérification du rapport d'inspection

Approuvé par : Éric Gauthier

Fonction : Chef d'équipe
Secteurs industriel et municipal

Signature :

Date :

2014/08/25

Commentaires :

Je suis en accord avec les recommandations formulées :

- Transmettre un avis de non-conformité
- Préparer la synthèse des éléments soumis en vue d'imposer une SAP afin de soumettre le dossier au directeur régional
- Effectuer le suivi de manquement et s'assurer du retour à la conformité
- Fermer le dossier



IMG_4436.jpg
Affiche indiquant l'emplacement de l'entreprise



IMG_4437.jpg
Conteneur utilisé pour l'application de teinture sur les morceaux de bois des quais.



IMG_4442.jpg
À l'intérieur du conteneur, il y a un support métallique en forme d'auge sur lequel les morceaux de bois des quais sont teints



IMG_4438.jpg

Bassin de teinture installé dans une ouverture effectuée dans le plancher du conteneur . Ainsi, une partie du bassin se localise à l'extérieur du conteneur.



IMG_4441.jpg

Le bassin de teinture repose dans un second bassin métallique (bassin de rétention)



IMG_4440.jpg

Ce bassin de rétention possède une hauteur totale de 150cm (5') dont 120 cm est enterré sous le conteneur et 30 cm de hauteur visible dans le conteneur.

Plan localisation atlas sago
Quais aluminium Hautes-Laurentides
520 boulevard St-François (route 117)
Lac-des-Écorces

